



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

COMITÉ EXÉCUTIF

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE
LE JEUDI LE 15 FÉVRIER 2024 À 8H30
AU 300, RUE PARENT**

Monsieur Mario Fauteux ouvre la séance du comité exécutif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mario Fauteux
Mario Fauteux, conseiller
Marc-Antoine Lachance, conseiller

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Fernand Boudreault, directeur général, André Pratte, directeur général adjoint, Danny Paterson, directeur général adjoint, Daniel Lemieux, directeur général adjoint ainsi que Marie-Josée Larocque, greffière

**CE - 14065/24-02-15
POINT 1.1.1**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Marc-Antoine Lachance, Conseiller municipal, ouvre la séance du comité exécutif.

**CE - 14066/24-02-15
POINT 1.2.1**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

CE - 14067/24-02-15

POINT 1.3.1

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 1ER FÉVRIER 2024

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1 février 2024 a été transmise aux membres du comité exécutif le 5 février 2024;

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 1 février 2024 soit approuvé.

CE - 14068/24-02-15

POINT 5.1

ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX - TRAVAUX DE RÉFECTION DE LONGUES SECTIONS DE PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES ET DRAINAGE À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE (SOUM 2022-1)

ATTENDU QUE la Ville de Saint-Jérôme a octroyé à l'entrepreneur « LEGD inc. », par la résolution numéro CM-15206/22-05-17, Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville (SOUM 2022-1);

ATTENDU QUE l'acceptation provisoire des travaux a été émise le 16 novembre 2022;

ATTENDU QUE l'attestation de réception définitive des ouvrages a été émise le 1er décembre 2023 et recommande l'acceptation définitive des travaux mentionnés en titre.

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

L'acceptation définitive des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville, exécuté par « LEGD inc. », dans le cadre de l'appel d'offres SOUM 2022-1, soit approuvée.

CE - 14069/24-02-15

POINT 6.1

ADJUDICATION DE CONTRAT DE LOCATION DE (4) CHARGEURS AVEC OPÉRATEURS POUR L'HIVER 2023- 2024

ATTENDU QUE le 23 janvier 2024, le Service des finances de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à une demande de soumission pour la location de (4) chargeurs avec opérateurs pour l'hiver 2023-2024 conformément aux procédures de demande de prix;

ATTENDU QUE les soumissionnaires invités à soumissionner sont :

1. 9267-7368 Québec inc. (A. Desormeaux Excavation);
2. Excellence Déneigement inc.;
3. Pavage Jérémien;
4. Les Entreprises J. Barbe Inc.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ATTENDU QUE l'estimation du coût, évalué par Erik Deslandes du Service des travaux publics avant la période de demande de prix, est de 99 338,40\$ incluant les taxes;

ATTENDU QUE l'acheteur de la Ville de Saint-Jérôme a procédé à l'ouverture des soumissions reçues, au Service des finances, le 29 janvier 2024;

ATTENDU QUE les soumissions reçues sont les suivantes:

Soumissionnaires	Taux horaire	Nombre équipements disponibles	Montant(taxes incluses) pour +/-144 heures	Montant corrigé (taxes incluses) pour +/-144 heures
Les Entreprises J. Barbe inc.	135 \$	3	67 053.42 \$	
9267-7368 Québec inc. (A.Desormeaux Excavation)	150 \$	2	24 834.60 \$	49 669,20 \$
Excellence Déneigement inc	170 \$	3	84 360,53 \$	84 437,64 \$

ATTENDU QUE suivant l'analyse des soumissions par le Service des finances, les entreprises conformes ayant proposé un taux horaire moindre seront appelées en ordre de priorité tel que précisé au document de demande de prix;

Il est proposé par : Mario Fauteux

Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

Le contrat de location de chargeurs avec opérateurs pour l'hiver 2023-2024 soit accordé aux entreprises conformes, selon le taux horaire soumis et le rang d'appel, pour un montant de 91 888,02\$ taxes incluses.

Soumissionnaires	Taux horaire	Rang d'appel	Nombre équipements	Montant (taxes incluses) pour +/-144 heures
Les Entreprises J. Barbe inc.	135 \$	1	3	67 053,42 \$
9267-7368 Québec inc. (A.Desormeaux Excavation)	150 \$	2	1	24 834.60 \$

La durée du contrat s'échelonne de l'adjudication jusqu'au 31 mars 2024.

CE - 14070/24-02-15

POINT 7.1

ENTENTE DE RÉSILIATION - PARTIE DU LOT 2 138 638 - 9477-0310 QUÉBEC INC.

ATTENDU QU'en date du 14 juin dernier, la Ville de Saint-Jérôme a entériné, par la résolution CE-13814/23-06-14, une promesse d'achat d'une partie du lot 2 138 638 du cadastre du Québec, en vue d'un futur projet;

ATTENDU QU'après la période de vérifications diligentes, il y aurait lieu d'abroger

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

ladite résolution, puisque les parties ne désirent plus procéder à la vente dudit lot.

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

**La Ville approuve l'entente de résiliation joint à la présente.
La Ville autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière
à signer l'entente de résiliation pour et au nom de la Ville.**

La résolution CE-13814/23-06-14 soit abrogée.

CE - 14071/24-02-15 POINT 7.2

AUTORISATION DE REPRÉSENTER LA VILLE POUR L'OBTENTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'ACHAT D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

ATTENDU l'adoption de la résolution CM-16227/23-08-29 octroyant le contrat d'achat d'un camion de service 100% électrique à Lion Électrique inc.;

ATTENDU QUE la Ville peut bénéficier de subventions gouvernementales.

Il est proposé par : Mario Fauteux
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La Ville autorise Alain Deslandes, directeur par intérim du Service des travaux publics, à signer le contrat ainsi que tous les documents administratifs relatifs aux demandes de subventions, au nom de la Ville.

CE - 14072/24-02-15 POINT 9.1.1

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Marc-Antoine Lachance
Et il est résolu à l'unanimité du comité exécutif que :

La séance du comité exécutif soit levée.

Le président,

La greffière,

Mario Fauteux

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, notaire